



Formation sur le règlement des griefs

PRÉSENTÉ PAR : DENIS MCCARTHY

Ordre du jour

- CHAÎNE DE COMMUNICATIONS
- REPRÉSENTATION DES MEMBRES
- BASES DU GRIEF
- FEUILLE DE ROUTE DU DÉLÉGUÉ/ DE LA DÉLÉGUÉE
- FORMULAIRE DE GRIEF
- ÉNONCÉS DE GRIEF
- ARTICLE INVOQUÉ AU REGARD DU GRIEF ET ÉTAPES
- COMMENT PRÉSENTER VOTRE CAS
- ÉTAPES SUIVANTES
- FORMULE DE TRANSMISSION DES GRIEFS
- LISTE DE VÉRIFICATION DU SEN
- OUTILS DISPONIBLES
- QUESTIONS ET RÉPONSES



Chaîne de communications du SEN

Représentation des membres

Par quoi
commencer?

Comment
rester
organisé-e?

Convention
collective

Quels sont les
autres
mécanismes?

Feuille de route syndicale du délégué/ de la déléguée

- ▶ Définir le problème
- ▶ Fournir du soutien
- ▶ Examiner les solutions de rechange
- ▶ Respecter la confidentialité
- ▶ Obtenir les documents
- ▶ Enquêter

Formulaire de grief

Énoncé du grief

- ▶ Grief clair et concis
- ▶ Formulation simple et directe
- ▶ Aucun argument
- ▶ La référence à une convention collective doit être générale

Énoncé du grief

- ▶ Les mesures correctives demandées doivent suivre les mêmes lignes directrices que les déclarations de grief.
- ▶ Les mesures correctives demandées doivent indiquer de manière claire et concise ce que veulent la plaignante ou le plaignant et doivent être suffisamment générales pour ne pas exclure d'autres solutions potentielles.
- ▶ Elles doivent décrire la situation dans laquelle se trouveraient la plaignante ou le plaignant s'il n'y avait pas eu lieu de présenter un grief : « que je sois rétabli dans ma situation antérieure. »

Article invoqué au regard du grief et étapes

- EXAMEN DE LA
CHRONOLOGIE
- EXAMEN DES ÉTAPES
- PROROGATION DES DÉLAIS
- RETRAIT D'UN GRIEF
- ARBITRAGE

Comment présenter votre cas

Principes directeurs :

- ▶ Votre crédibilité est votre devise. Ne bluffez pas et ne mentez pas. Cela nuira à votre image et à celle du Syndicat
- ▶ Soyez prêt-e
- ▶ Connaissez bien les faits
- ▶ Préparez une présentation écrite
- ▶ Préparez la plaignante ou le plaignant
- ▶ Élaborez une stratégie pour créer le meilleur argument
- ▶ Essayez d'anticiper les arguments de la direction
- ▶ Soyez au courant des politiques de la direction
- ▶ Fournissez les meilleures preuves, c'est-à-dire des documents
- ▶ Ne donnez pas votre avis; juste les faits

Présentation du grief

Votre présentation du grief devrait inclure ce qui suit :

- ▶ Énoncé du grief et mesures correctives demandées
- ▶ Chronologie des événements qui ont donné lieu au grief
- ▶ Preuves à l'appui du grief
- ▶ Articles de la convention collective qui ont été violés
- ▶ Jurisprudence/décisions au besoin
- ▶ Résumé de la position du Syndicat (vos arguments)
- ▶ Conclusion
- ▶ Annexe contenant toutes les preuves

Procédure de grief

Médiation

ARBITRAGE

Commission des relations de travail et de l'emploi dans le secteur public fédéral

Arbitre Privé

SECTION DE LA REPRÉSENTATION DE L'AFPC

L'Alliance de la Fonction publique du Canada représente plus de 240 000 travailleurs dans chaque province et territoire du Canada et partout dans le monde.

Renvoi à l'arbitrage

Section de la représentation de l'AFPC

La Section de la représentation de l'AFPC évalue le grief et détermine s'il doit être renvoyé à l'arbitrage.

ÉLÉMENT NATIONAL

Syndicat des employés et employés nationaux : Plus de 27 000 membres travaillant dans 73 lieux de travail différents des secteurs public et privé

Renvoi à l'AFPC

Audience de dernier niveau

L'audience de dernier niveau est menée par l'ANRT et le grief est soit réglé, renvoyé, soit sans renvoi.

SECTION LOCALE

Jour de l'incident

Le plaignant a 25 jours pour déposer un grief

Audience de 1er niveau

Audience de 2e niveau

Audience de 3e niveau

Grief référé à l'ANRT

Régler ou transmettre le grief à l'étape suivante



Formule de transmission des griefs

Étapes suivantes

Si le grief est rejeté – transmettre le grief au palier suivant dans les délais prévus

Griefs au dernier palier

Après le dernier palier

Liste de vérification du SEN

Outils disponibles/documents de référence

- ▶ Trousse des délégués syndicaux de l'AFPC
- ▶ Guide sur le règlement des griefs à l'intention du délégué
- ▶ Guide de représentation du SEN
- ▶ Feuille de route syndicale du délégué de l'AFPC
- ▶ Formulaires, énoncés de grief, etc.



Ces documents sont facilement accessibles sur la page d'accueil du site web du SEN par ce lien rapide.



Avez-vous des
questions?